

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 30 août 2022

Date de l'annonce publique : 19/08/2022

Date de la convocation des conseillers : 19/08/2022

Mode de participation

Présences

(8) Jungen, Tom (bourgmestre) - Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Inglebert, Alain (secrétaire communal).

Visioconférence

(0) Néant.

Procuration

(0) Néant.

Absences

(5) Excusés:

Flammang, Sandra (conseillère). Klinski, Mireille (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller).

Référence

CC.2022-08-30 - 6.01

Point de l'ordre du jour

6.01

Objet

Réception de dons financiers dans le cadre de l'événement "Kultur am Klouschtergaart".

Le conseil communal,

Considérant que dans le cadre de la manifestation « Kultur am Klouschtergaart », qui s'est déroulée du 26 juin au 20 juillet 2022, les spectateurs ont eu la possibilité de réaliser de manière volontaire un don financier au lieu de payer un prix d'entrée ;

Considérant qu'au total mille six cent trente et un virgule soixante-dix euros (1.631,70 €) ont ainsi été récoltés ;

Considérant que le but final de cette collecte est de fournir une assistance aux populations touchées par la guerre en Ukraine, d'où la proposition du collège échevinal d'allouer, lors de la prochaine séance du conseil communal, les fonds à l'association LUkraine ASBL (RCS: F9931);

Considérant que les recettes perçues par la Commune en-dehors d'un règlement doivent être approuvées par le conseil communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après délibération;

Décide à l'unanimité des voix

D'approuver la recette de 1.631,70 € perçue à l'occasion de la manifestation « Kultur am Klouschtergaart » et de la comptabiliser sous l'article 2/120/708400/99001 (Dons reçus par des particuliers).

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR EXPEDITION CONFORME (Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 5 septembre 2022

Le 1er échevin,

Par délégation du bourgmestre du 30 août 2022

Le secrétaire,

SH